

Monsieur Dico

Coups de règle

par Jacques MERCIER

Le député bruxellois Alain Zenner, ancien sénateur et avocat au barreau de Bruxelles, un fidèle lecteur de "La Libre", me fait parvenir un gros volume comprenant une compilation de la rubrique langagière du "Journal des tribunaux" de 1967 à 2006 et qui s'appelle "coups de règle". Le dernier pseudonyme utilisé par son rédacteur est Rhadamanthe, le juge des enfers. Il fut roi de Crète, fils de Zeus et d'Europe, mais son frère l'évinça et il dut s'exiler dans la fameuse île des Bienheureux, dont parle Homère. Au hasard de ce recueil fort riche en informations, je lis un texte consacré au "geste fort pour une société civile plus citoyenne". *"... La palme de la fréquence revient sans doute à l'adjectif "fort", très souvent attelé à "geste", mais aussi à "signal", à "symbole", etc. C'est à croire que nombre de qualificatifs, comme "important", "grand", "puissant", "décisif", "significatif", ont disparu, alors qu'il ne s'agit aucunement de mots inaccessibles au commun des mortels..."* Les hommes de Loi sont habitués à utiliser un beau langage et je relève déjà, outre le bien fondé des remarques reprises dans M. Dico en son temps, l'utilisation de "attelé" ou de "aucunement" ! Plus loin, je lis encore : *"De son côté, la "société civile" me plonge dans l'embarras. L'on conçoit certes que l'on en parle dans un pays où le pouvoir est entièrement aux mains de l'armée ou du clergé, pour opposer cette société "civile" à la société "militaire" ou "religieuse". Mais dans un régime comme le nôtre, l'usage de cette locution est moins justifié. On l'utilise généralement dans le cas où une personnalité qui n'appartenait pas au monde politique accède à une fonction importante..."* Et c'est précisément le cas de l'auteur de l'envoi qui nous occupe !